

Groupe de travail Emploi Formation
Réunion du 19 juin 2023

Relevé de conclusions

Etaient présents :

Salariés

Pierre-Marie Bommier –SNAM-CGT

Danaé Hogrel – Sud Culture

Employeurs

Clément Peretjatko – Collectif marionnettes AURA

Anne Carrier – FEVIS / PROFEDIM

Sarah Battegay – SMA / Grand Bureau

Marie Irma Kramer – Fédération des arts de la rue AURA

Laurent Mazuyer - SMSP

Etat et collectivités

Céline Raluy – DRAC

Ubavka Zaric - DRAC

Organisations invitées

Marie-Emmanuelle Pourchaire – H/F AURA

Coordination

Marjorie Glas - coord. COREPS

Léo Anselme - AURA-SV

En introduction, **Marjorie Glas (coord. COREPS)** précise que le comité de pilotage du COREPS se déroulera le 4 juillet 2023 en présence de Marc Drouet et Sophie Rotkopf. Les travaux du GT emploi formation seront notamment présentés. Elle ajoute que des temps d'échanges entre COREPS sont organisés en Avignon les 10 et 11 juillet. Un atelier consacré à l'emploi et à la formation est notamment programmé le 11 juillet matin ; les membres du groupe sont les bienvenus. Enfin, elle informe le groupe que, dans la foulée des travaux menés pour la lutte contre le travail illégal, deux webinaires seront organisés par l'agence AURA-SV :

- Un webinaire destiné aux élus et visant à rappeler les outils de rémunération existants pour les artistes (12 octobre)
- Un webinaire autour de la lutte contre le travail illégal et destiné aux nouveaux professionnels entrant dans le secteur (7 novembre).

Le vadémécum est en ligne sur le site de l'Agence et sur le site de la DRAC.

Tour d'actualité

Céline Raluy (DRAC), en charge des licences à la DRAC annonce son prochain départ vers de nouvelles aventures.

Pierre-Marie Bommier (SNAM CGT) interroge sur l'entrée de la Région dans le CA de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant.

Marie-Irma Kramer (fédération des arts de la rue), membre du bureau de l'association, répond. Elle explique que la Région a en effet demandé à intégrer l'association. Suite à consultation d'un cabinet d'avocats, il a été proposé que la Région intègre un nouveau collège, mais pas le bureau afin d'éviter la gestion de fait.

Pierre-Marie Bommier (SNAM CGT) reprend ensuite la parole pour déplorer que la convention nationale de lutte contre le travail illégal est toujours en attente au niveau du ministère de la Culture, ce qui est problématique.

Anne Carrier (FEVIS / Profedim) prend ensuite la parole. Elle fait part d'une lettre ouverte qui a été écrite à la ministre de la Culture pour visibiliser les difficultés des ensembles indépendants, dans l'angle mort de nombreuses aides. Ces derniers s'inquiètent pour leur survie. Les sociétés civiles et le CNM ré-augmentent le nombre de dates à réaliser pour être aidé, tandis que les grandes maisons réduisent leurs programmations.

Clément Peretjatko (collectif marionnettes AURA) informe qu'une AG du collectif a eu lieu une semaine auparavant au théâtre de Bourg-en-Bresse. Plusieurs chantiers ont été identifiés par l'association :

- Le développement de formations marionnettes en Région, et spécifiquement en AURA
- La création d'un observatoire en 2024 en région AURA pour avoir un état des lieux de la marionnette dans la région
- L'élaboration d'une charte « écrire marionnette » pour augmenter les aides à l'écriture dans le secteur, dans le cadre d'une collaboration PACA / AURA / Occitanie.
- L'organisation en 2024 d'états généraux des arts de la marionnette par Thémaa

Sarah Battegay (SMA) revient de son côté sur une tribune publiée la semaine précédente sur la liberté d'expression des artistes vis-à-vis des groupes intégristes (la tribune est consultable [ici](#)). Le contexte politique actuel est inquiétant.

Marie-Emmanuelle Pourchaire (H/F) informe enfin que le dispositif Alliées a ouvert. Installé à Lyon 1^{er}, il organise des permanences d'écoute pour les victimes et les témoins de VHSS (plus d'informations sur [ce lien](#)).

Travail sur le questionnaire destiné à évaluer les effets de la conditionnalité des aides au suivi d'une formation prévention VHSS

Marie-Emmanuelle pourchaire (H/F) insiste sur l'importance qu'il y a à visibiliser et faire émerger les besoins dans le secteur. Elle indique par ailleurs que les référents VHSS dans les structures sont sujets de risques psycho-sociaux spécifiques, avec des risques d'isolement ou de tiraillement. Dans ce contexte, il serait intéressant de monter un groupe de travail « référents VHSS » au sein de l'Agence. Elle appelle enfin à travailler également sur les écoles d'art.

Anne Carrier (FEVIS / Profedim) se réjouit de la création de deux questionnaires distincts structures / personnes ayant suivi une formation. Il est important d'avoir deux angles de vue.

Ubavka Zaric (DRAC) demande comment le questionnaire sera diffusé, afin de trouver une certaine représentativité dans l'échantillon des réponses.

Il est décidé que les bases de données suivantes seront mobilisées :

- Structures / équipes subventionnées par la DRAC
- Listing des personnes formées via l'AFDAS
- Transmission du questionnaire via les organisations membres du COREPS (employeurs / salariés)

Pierre-Marie Bommier (SNAM CGT) insiste sur lui aussi sur l'importance de distinguer structures et salariés. Il est important de ne pas confondre les deux responsabilités, quitte à répondre deux fois au questionnaire si nécessaire. Ces échanges soulèvent par ailleurs la pertinence de changements sur le long terme sur les VHSS. Il propose de monter un GT égalité Femmes / Hommes au sein du COREPS qui permettrait d'élargir encore le thème travaillé. Il faudrait faire un point sur ce qui existe au niveau régional sur ces questions.

Sarah Battegay (SMA) demande par quel logiciel le questionnaire sera passé.

Marjorie Glas (coord. COREPS) répond que jusqu'ici les questionnaires étaient organisés via Google Form. Elle va cependant essayer d'être formée sur le logiciel libre Lime Survey pour celui-ci.

Le questionnaire sera retravaillé avec H/F pour une validation définitive en septembre, puis une passation fin septembre début octobre.

Calendrier 2023/24

Un point est fait autour des sujets que le groupe souhaiterait voir traités à partir du mois de septembre 2023.

- L'articulation COREPS / COEF (Sarah Battegay – SMA)
- Travailler sur les organismes de formation initiale (écoles d'art, conservatoires, etc.) (PM Bommier), adéquation enseignement supérieur et pratiques professionnelles (Ubavka Zaric DRAC)
- Diversité (Ubavka Zaric – DRAC)
- Evolution des métiers dans un contexte de transition écologique